



## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 17 avril 2014

---

#### Convocation du 10 avril 2014

*Etaient présents : F. BIGEARD (Maire), J. LAPIERRE (1<sup>er</sup> adjoint), J.-L. DERELENNE (2<sup>e</sup> adjoint), M BRIGATTI (3<sup>e</sup> adjoint), P. BOLLET (4<sup>e</sup> adjoint), H. MOUCADEAU, D. BONIN, B. BONIN, G. BOUILLERET, J. HENRY, G. BUGNOT, V. VINCENT, G. JOUFFROY, C. POULLEAU.  
M. ATWOOD a donné procuration à H. MOUCADEAU*

#### 1- Comptes administratifs 2013 Commune et Legs,

La commission budget s'est réunie jeudi 10 avril 2014 à 16h30 et a émis un avis favorable pour les comptes administratifs 2013.

##### COMMUNE

Sous la présidence du premier adjoint, le conseil approuve par 14 voix sur 14 les résultats du compte administratif 2013 du Maire, compte qui fait apparaître un solde positif en investissement de 163006.54 € et en fonctionnement de 105 326.24 €, ainsi que les restes à réaliser 2013 pour 27 912 € en D/I et 0 € en R/I.

##### LEGS

Sous la présidence du premier adjoint, le conseil approuve par 14 voix sur 14 les résultats du compte administratif 2013 du Maire, compte qui fait apparaître un solde positif en investissement de 48 386.02 € et en fonctionnement de 45 035.92 €, ainsi que les restes à réaliser 2013 pour 3 500 € en D/I et 0 € en R/I.

#### 2- Comptes de gestion 2013 Commune et Legs,

##### COMMUNE

Sous la présidence du Maire, le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal pour 2013, compte qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif du maire.

##### LEGS

Sous la présidence du Maire, le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal pour 2013, compte qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif du maire.

#### 3- Reprises résultats Commune et Legs,

##### COMMUNE

Monsieur le Maire propose de reporter sur le budget 2014 :

- l'excédent de fonctionnement à l'article 002 en recette de fonctionnement **161.136,72 €** (R/F),
- l'excédent d'investissement à l'article 001 en recette d'investissement **126.340,71 €**.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'affectation des résultats présentée ci-dessus

## LEGS

Monsieur le Maire propose de reporter sur le budget 2014 :

- le déficit de fonctionnement de **60 929.00 €** au compte 002 (D/F), et **116.434,33 €** (R/I) au compte 1068,
- Le déficit d'investissement au compte 001 pour **177.363,76 € (D/I)**.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'affectation des résultats présentée ci-dessus

### 4- Budgets primitifs 2014 Commune et Legs,

#### COMMUNE

Le conseil approuve à l'unanimité et vote au chapitre les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissement :

Section fonctionnement : 663 308.58 €

Section d'investissement : 608 898.90 €

#### LEGS

Le conseil approuve à l'unanimité et vote au chapitre les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissement :

Section fonctionnement : 227 900.00 €

Section d'investissement : 271 414.67 €

### 5- 4 Taxes : taux relais de CFE, TH, TFB, TFNB,

Le Maire informe le conseil que les taxes n'ont pas été augmentées depuis 2009. Par conséquent de nouvelles propositions sont faites et approuvées à l'unanimité.

Taxe habitation : 11.5 % au lieu de 11 %,

Taxe sur le foncier bâti : 8.66 % au lieu de 8.16 %,

Taxe sur le foncier non bâti : 24 % au lieu de 23.42 %,

Contribution Forfaitaire des Entreprises : 16 % au lieu de 15.18 %.

### 6- Répartition des subventions 2014 Commune et Legs,

Le conseil étudie et approuve à l'unanimité les propositions de la commission des subventions réunie le 15 avril 2014.

Coopérative scolaire	1300 €	Souvenir français	100 €
T'Ouche d'Arts	1000€	Collège R. Dorgelès	750€
Lutte Bretenière	150 €	Comice agricole	100 €
Secours populaire	200 €	Prévention routière	150 €
ESFRB	7600 €	Gym qui roule	100 €
Foyer rural	3100 €	Easy Dance	150 €
Restaurants du cœur de Genlis	800 €	Bel Ousia	1500 €
ADMR Genlis	1100€	Société de chasse	700 €
CFA La noue	100 €		

### 7- Constitution des commissions culture, communication, jeunesse et sports, et SITNA,

Sont créées :

☞ **commission culture et fêtes** : Véronique VINCENT, Geneviève BOUILLERET, Jacqueline HENRY, Jean-Luc DERECLLENNE, Patrick BOLLET, Brigitte BIGEARD.

(Cette commission aura notamment en charge de dynamiser la médiathèque et plus généralement toutes les activités culturelles et festives du village)

Médiathèque : M. Le Maire propose que Mme Brigitte BIGEARD soit responsable bénévole de la médiathèque. Approbation à l'unanimité.

☞ **commission communication** : Geneviève BOUILLERET, Jacky LAPIERRE, Jean-Luc DERECLLENNE, Hélène MOUCADEAU.

☞ **commission jeunesse et sports** : Benjamin BONIN, Gilles BUGNOT, Denis BONIN, Ginette JOUFFROY, Jean-Luc DERECLLENNE.

Il convient également de désigner des représentants au :

☞ **SITNA (délégation)** : titulaire Hélène MOUCADEAU, suppléante Ginette JOUFFROY. réunion au comité du SITNA le 30/04 à 19H15

☞ **Commission communale des impôts directs** : Le Maire sollicite le conseil pour réfléchir à des personnes à présenter.

### **9- Désignation d'un correspondant défense,**

Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires. Jean-Luc DERECLLENNE est élu.

### **10- Exonération de TA,**

Le conseil municipal peut délibérer afin d'exonérer de la taxe d'aménagement, certaines catégories de construction. Ainsi les abris de jardins inférieurs à 20 m<sup>2</sup> soumis à déclaration préalable peuvent bénéficier de cette exonération.

Après délibération le conseil décide à l'unanimité d'exonérer les abris de jardin de la TA.

### **11- Divers :**

- Recensement photographique des monuments aux morts sollicité par les services préfectoraux : M. Lapierre s'en occupe.
- Site internet de la commune : pratiquement terminé.
- Stèle monument aux morts : une idée est portée autour d'une sculpture. Mme Bouilleret souhaite connaître le budget consacré à cette stèle (environ 3500 €), et propose de contacter des artistes et l'école des Beaux-Arts.
- Projet jardinières sur le pont de l'Ouche : réflexion sur la taille, le nombre, l'arrosage ...
- Location du pré de Chassagne (1 ha) : Deux personnes ont postulé. Le conseil décide à l'unanimité de louer ledit pré à M. Fraichot sous condition de remettre en état à sa charge le terrain.
- Véhicules stationnés dans le cimetière : M. Benjamin Bonin déplore le stationnement. Le conseil approuve.
- Ouverture secrétariat de mairie du 28/04 au 30/04 :
  - lundi : fermé
  - mardi : 16H-19H
  - mercredi 10H-12H Jean-Luc Dereclenne
- Commission communication : réunion lundi 05 mai 18H00
- Gip e-bourgogne : Pas de candidat au CAOS

**Le Maire**  
**François BIGEARD**

